RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 D 00537
Numéro SIREN : 495 282 972
Nom ou dénomination : DOCTEUR BERNARD ABOU BADRA

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/013404

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse : dépôt n° 13404 en date du 06/07/2018

SELARL ABOU BADRA Bernard

49 Allée Charles de Fitte

31300 TOULOUSE

Comptes Annuels du 31/12/2017

certifié conforme

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	300	300		272	272-	100. 00-
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 693	6 266	1 427	1 589	162-	10. 22-
	Autres immobilisations corporelles	12 669	9 652	3 017	2 635	382	14. 49
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	156 200		156 200	155 700	500	0. 32
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	39 840	4 614	35 226	39 840	4 614-	11. 58-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 220		1 220	1 220		
	Total II	227 922	20 832	207 090	211 257	4 167-	1. 97-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	18 850		18 850	7 219	11 631	161. 13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	120 198	390	119 808	147 739	27 931-	18. 91-
	Disponibilités	109 408		109 408	54 235	55 173	101. 73
	Charges constatées d'avance (3)	2 913		2 913	4 946	2 033-	41. 10-
	Total III	251 369	390	250 979	214 138	36 841	17. 20
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	479 291	21 222	458 069	425 395	32 674	7. 68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 220
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 149 000)	149 000	149 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 900	14 900		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	194 796	138 454	56 342	40. 69
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	79 170	71 242	7 928	11. 13
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	437 866	373 596	64 270	17. 20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 280	18 678	10 398-	55. 67-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 090	3 831	741-	19. 35-
	Dettes fiscales et sociales	8 833	25 061	16 227-	64. 75-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		4 229	4 229-	100. 00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	20 203	51 799	31 596-	61. 00-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	458 069	425 395	32 674	7. 68
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	20 203	51 799		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	390 643		390 643	394 166	3 523-	0. 89-
Chiffre d'affaires NET	390 643		390 643	394 166	3 523-	0. 89-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000	1 861	861-	46. 27-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			270		270	
Autres produits			4	29	25-	87. 65-
Total des Produits d'exploitation (I)			391 916	396 055	4 139-	1. 05-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 643	2 355	713-	30. 26-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			53 525	58 736	5 211-	8. 87-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 381	4 452	71-	1. 59-
Salaires et traitements			219 140	214 402	4 738	2. 21
Charges sociales			15 859	15 351	508	3. 31
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 413	3 099	5 314	171. 45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 384	1 778	395-	22. 19-
Total des Charges d'exploitation (II)			304 345	300 173	4 171	1 39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			87 572	95 882	8 310-	8 67-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	4 365		4 365	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		86	86-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 456	2 068	388	18. 76
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 003	803	5 200	647. 44
Total V	12 824	2 957	9 868	333. 72
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	390	2 456	2 066-	84. 13-
Intérêts et charges assimilées (4)		1	1-	100. 00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		307	307-	100. 00-
Total VI	390	2 764	2 374-	85. 90-
2. Résultat financier (V-VI)	12 435	193	12 241	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	100 006	96 075	3 931	4. 09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 836	24 833	3 997-	16. 10-
Total des produits (I+III+V+VII)	404 741	399 012	5 729	1. 44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	325 570	327 770	2 200-	0. 67-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	79 170	71 242	7 928	11. 13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SELARL ABOU BADRA Bernard
49 Allée Charles de Fitte

31300 TOULOUSE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Partner
24 Avenue Marcel Dassault

31500 TOULOUSE
05 31 08 34 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 458 069.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 390 642.71 Euros et dégageant un bénéfice de 79 170.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 661 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 661 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 661
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	1 661

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 300		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 606		1 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 731		1 938
TOTAL	19 337		2 986
Autres participations	155 700		500
Autres titres immobilisés	39 840		
Prêts, autres immobilisations financières	1 220		
TOTAL	196 760		500
TOTAL GENERAL	226 397		3 486

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 300	10 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 960	7 693	7 693
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 669	12 669
TOTAL		1 960	20 362	20 362
Autres participations			156 200	156 200
Autres titres immobilisés			39 840	39 840
Prêts, autres immobilisations financières			1 220	1 220
TOTAL			197 260	197 260
TOTAL GENERAL		1 960	227 922	227 922

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	28	272		300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 016	1 210	1 960	6 266
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 096	1 556		9 652
Emballages récupérables et divers		4 614		4 614
TOTAL	15 112	7 380	1 960	20 532
TOTAL GENERAL	15 140	7 652	1 960	20 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	272				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 210				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 556				
Emballages récupérables et divers	4 614				
TOTAL	7 380				
TOTAL GENERAL	7 652				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 220	1 220	
Impôts sur les bénéfices	3 692	3 692	
Débiteurs divers	15 158	15 158	
Charges constatées d'avance	2 913	2 913	
TOTAL	22 983	22 983	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 090	3 090		
Personnel et comptes rattachés	1 239	1 239		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 122	5 122		
Autres impôts taxes et assimilés	2 472	2 472		
Groupe et associés	8 280	8 280		
TOTAL	20 203	20 203		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 000. 0000	149			149

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE			10 000	10 000	
Total			10 000	10 000	

Conformément au règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant la définition du fonds commercial, nous avons considéré que le fonds commercial de la société SELARL ABOUBADRA a une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, il est non amortissable.
Un test de dépréciation a été réalisé et il n'existe pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	940
Total	940

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 090
Dettes fiscales et sociales	4 126
Total	7 216

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 913
Total	2 913

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	1
Total	1

DOCTEUR BERNARD ABOU BADRA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 149 000 €
49 Allées Charles de Fitte – 31300 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 495 282 972

DELIBERATIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2018

DELIBERATION N°2

Affectation du résultat

L'associé unique, après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Gérant,

Constate que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 font apparaître un bénéfice de 79 170,25 €.

Décide, d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Affectation :

Au compte « Autres réserves » :..... 19 170,25 €
Distribution de dividendes : ..... 60 000,00 €

Rappelle conformément à l'article 243 bis du CGI, les dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices ainsi qu'il suit :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (sur option)		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
1/1/2014 au 31/12/2014	-	-	-
1/1/2015 au 31/12/2015	15 000 €	-	-
1/1/2016 au 31/12/2016	14 900 €		

Prend acte que les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux de (30 % dont 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40 % prévu à l'article 158 2 2° à 4° du CGI, et sont soumis en pareil cas à un prélèvement à la source, forfaitaire non libératoire, en application des dispositions de l'article 117 quater du CGI, au taux de 12,8 % ainsi que du prélèvement à la source de la CSG/CRDS/RSA.

Certifié conforme par le gérant
Le 30 juin 2018